Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250603-D2025-143-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2025

DÉCISION

CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ÉCRITURE "RACONTE-MOI UNE HISTOIRE 2024-2025" À LA MEDIATHÈQUE DE L'ODYSSÉE AVEC L'AUTEUR SERGE JONCOUR

1.4 - Autres contrats

GS/DM/IG/CB/FP
N°D2025-143

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 4 octobre 2024,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *le code de la commande publique et notamment son article R. 2122-3,*
Vu *le 6b de la délibération du conseil communautaire n°CC2023-078 du 22 mai 2023, portant modification de la délégation du Président en matière de commande publique, et autorisation le Président à prendre toute décision concernant l'attribution des contrats de fournitures courantes et services quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
Vu *l'arrêté du Président n°2025/0302RH du 9 avril 2025 portant délégation de signature à Monsieur Damien MICHEL, Manager de Transition, pour la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 €HT,*
Vu *le projet de contrat d'engagement pour l'organisation de la remise des prix du concours d'écriture "Raconte-moi une histoire 2024-2025" à la Médiathèque de l'Odyssée avec l'auteur Serge Joncour,*

Considérant que la Médiathèque de l'Odyssée organise la remise des prix aux lauréats du concours d'écriture "Raconte-moi une histoire 2024-2025" le samedi 07 juin 2025,
Considérant que dans le cadre de cet évènement, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux souhaite bénéficier de l'intervention de l'auteur Serge Joncour qui sera chargé de la remise des prix,
Considérant que l'auteur Serge Joncour sera présent le samedi 07 juin 2025, de 10h30 à 15h00,
Considérant que la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, s'engage à verser à l'auteur, en contrepartie de son intervention et sur présentation d'une facture, le paiement de ses revenus artistiques dont le montant s'élève à 301,38 € HT (TVA non applicable, article 293 B du CGI), tarification de la société des gens des lettres (SGDL),
Considérant qu'il convient de régler les modalités d'organisation de cette intervention par contrat,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250603-D2025-143-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2025

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE un contrat pour l'intervention de l'auteur Serge Joncour pour la remise des prix aux lauréats du concours d'écriture "Raconte-moi une histoire 2024-2025" à la Médiathèque de l'Odyssée, le samedi 07 juin 2025, de 10h30 à 15h00, pour un montant de 301,38 € nets et selon les modalités détaillées par le contrat.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Manager de Transition et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à l'auteur Serge Joncour.

ARTICLE 4 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 03 Juin 2025

Pour le Président et par délégation, le Manager de Transition

Damien MICHEL

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 03 JUIN 2025